



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Contre la maltraitance et promouvoir la bientraitance des personnes âgées. Regard analytique sur les politiques publiques au Québec.

Référence

Beaulieu, M. et Crevier, M. (2010).
Contre la maltraitance et promouvoir
la bientraitance des personnes âgées.
Regard analytique sur les politiques
publiques au Québec. *Gérontologie et
Société*, 133, 69-87.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Analyse de politiques

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène,
formes de maltraitance à domicile et en
hébergement, facteurs de vulnérabilité
et politiques publiques

But ou question de recherche

Une analyse critique de quatre documents d'orientation générale et de cinq documents portant spécifiquement sur la lutte contre la maltraitance est proposée dans cet article afin de dresser un portrait global du traitement de cette question au Québec.

Problématique

La problématique de la maltraitance envers les personnes âgées est abordée depuis plus de trente ans dans des documents publics, des politiques sociales ou des textes d'orientations conçus par des organismes gouvernementaux. En vue du dépôt public du premier plan d'action gouvernemental de lutte contre la maltraitance en juin 2010, une revue et analyse des documents existants portant sur la promotion de la bientraitance et sur la lutte contre la maltraitance est donc fort pertinente.

Méthodologie

Aucune section de méthodologie n'est présentée dans cet article.

Résultats

Parmi les politiques publiques générales, l'article se penche sur les *orientations ministérielles en matière de services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie* (2001), sur la politique de soutien à domicile *Chez soi le premier choix* (2003), sur le *Plan d'action sur les services aux aînés* du ministère de la Santé et des Services sociaux (2005) et sur la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (2006). Ces documents, sans s'adresser explicitement à la problématique de la maltraitance, font implicitement la promotion de la bienveillance chez les personnes âgées. L'attention est également orientée en ce qui a trait à l'amélioration du mécanisme de traitement des plaintes, à la certification des ressources d'hébergements privés, ainsi qu'à l'encadrement des mesures de contrôle.

Quant aux orientations spécifiques pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, l'article traite du rapport *Vieillir... en toute liberté* (1989), du rapport *Vers un nouvel équilibre des âges* (1991), de *L'Avis sur les abus exercés à l'égard des personnes âgées* (1995), du rapport *L'exploitation des personnes âgées, vers un filet de protection resserré* (2001) et du rapport *Préparons l'avenir avec nos aînés* (2008). Ces documents s'inscrivent clairement dans une perspective de lutte contre la maltraitance et possèdent, chacun à leur tour, des caractéristiques particulières de la vision de la problématique de leur époque. Par exemple, en axant la lutte contre la maltraitance dans les milieux d'hébergement pour l'un (1995), en mettant l'accent sur la prévention et le dépistage précoce pour un autre (1991) ou finalement en invoquant l'article 48 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (2001).

Discussion

La discussion est intégrée aux résultats présentés ci-haut.

Conclusion

Pour conclure, la revue des politiques publiques et rapports existants sur la maltraitance envers les personnes âgées permet de mieux saisir l'évolution de la problématique depuis les trente dernières années. La préoccupation du bien-être de la population âgée est au cœur de l'ensemble de ces documents. De plus, la lutte contre la maltraitance est considérée comme une responsabilité sociale, notamment par l'évaluation des institutions publiques et privées qui dispensent des soins et services aux personnes âgées. Enfin, le terme de bienveillance ne se retrouve dans aucun document. Les politiques publiques mettent plutôt la lutte contre la maltraitance et la résolution de problème au premier plan.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les termes utilisés pour désigner les personnes âgées dans la lutte contre la maltraitance connotent la vision portée à leur égard dans les différentes sphères d'intervention. Dans les textes analysés ci-haut, les documents produits par le réseau de la santé et des services sociaux réfèrent à des « usagers », ce qui apporte son lot de critiques. Tandis que les documents axés sur la lutte contre la maltraitance font état de « personnes ». Cela laisse une place importante à la personnalisation de l'intervention et à l'implication de la personne âgée dans la prise de décision concernant sa situation.

Date de réalisation de la fiche :

6 août 2014

